

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 33 du 21 06 2022



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Campagne 2021-2022



A retenir cette semaine :

Ce BSV est le dernier de la saison. Il reprendra fin août pour le début de la campagne de colza. Merci à tous les observateurs pour leur implication.

Bonne moisson !

SURVEILLER et détruire L'AMBROISIE si présence.

Tournesol :

- Situation sanitaire saine.

Mais :

- Stade 6 à 16 feuilles : très en avance par rapport à la normale.
- Pas de risque pucerons à ce jour.
- Pyrale : pic de vol proche ou atteint.

Soja :

- Les sojas sont en fleurs.

Information réglementaire : *Popillia japonica*

L'organisme de quarantaine prioritaire "*Popillia japonica*" poursuit son avancée en Europe. Présent en Italie et en Suisse, 2 individus isolés ont été capturés à Bâle (CH) et à Fribourg-en-Brisgau (GE) donc pas très loin de notre région.

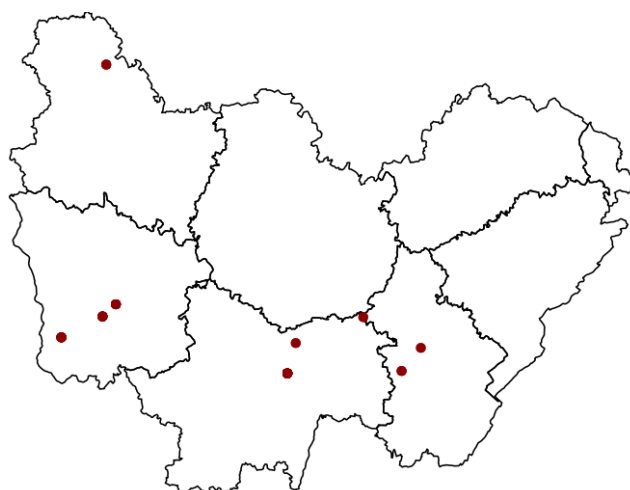
Vous trouverez la note d'informations via ce [lien la fiche Popillia de la plateforme ESV](#) ainsi que sur le site de la DRAAF [Par ici](#) et de la FREDON : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/actualite>

Sommaire

Tournesol	p 2
Maïs	p 5
Soja	p 13



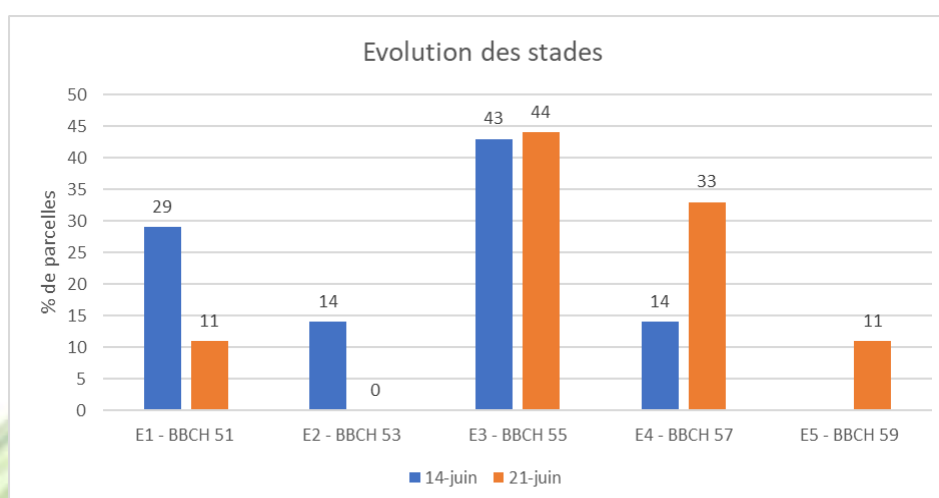
Cette semaine, le réseau est constitué de 10 parcelles.



Localisation des parcelles suivies du 15 au 21 juin

Stades

Les orages couplés aux températures élevées font progresser les stades des tournesols qui s'échelonnent de E1 (bouton floral étoilé – BBCH51) à E5 (bouton dégagé, diamètre de 5 à 8 cm – BBCH57).





Ambroisie

C'est une astéracée. Ses cotylédons sont charnus, moyens et elliptiques ou oblovaux. La plante est poilue avec des feuilles opposées. Les 2 premières feuilles sont lobées ou divisées. Leurs nervures blanchâtres sont bien visibles. A ce stade, l'ambroisie peut se confondre avec l'anémis des champs. La plante est d'un vert franc des deux côtés (risque de confusion avec l'armoise commune qui a une face inférieure gris argentée).

L'armoise vulgaire est reconnaissable à ses feuilles blanchâtres sur la face inférieure

L'ambroisie à feuille d'armoise est verte.



Il s'agit d'une plante invasive et allergisante qui cause de graves problèmes de santé publique. La prévention et la lutte sont rendus obligatoires par des arrêtés préfectoraux.

Elles doivent être détruites avant pollinisation et si possible avant floraison, au plus tard le 1 aout.

Cette plante doit être signalée via : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

L'élimination impose de se protéger avec gants, lunettes et masque adaptés.

En parcelle, la lutte chimique doit être couplée avec des mesures agronomiques pour être efficace : rotation (éviter les cultures à risque comme tournesol et soja), déchaumage et faux semis en interculture pour épuiser le stock semencier, retard des dates de semis, et évitement des contaminations à d'autres parcelles par le nettoyage du matériel de récolte et de travail du sol, ainsi que le broyage des bordures infestées.



Mildiou

Rotation, choix variétal et protection des semences sont les principaux moyens de lutte contre cette maladie.

Voir la note commune Terres Inovia – INRAE – GEVES 2022 sur l'état des lieux et la gestion : https://www.terresinovia.fr/documents/20126/3915990/Note+Commune-Mildiou-TO-2021_publication+2022_vf.pdf/57bf7704-3825-d2e7-4331-a23aa57c9b1a?t=1651048192119

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (>5 % de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), sur des variétés annoncées RM8 ou RM9 contactez votre conseiller afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

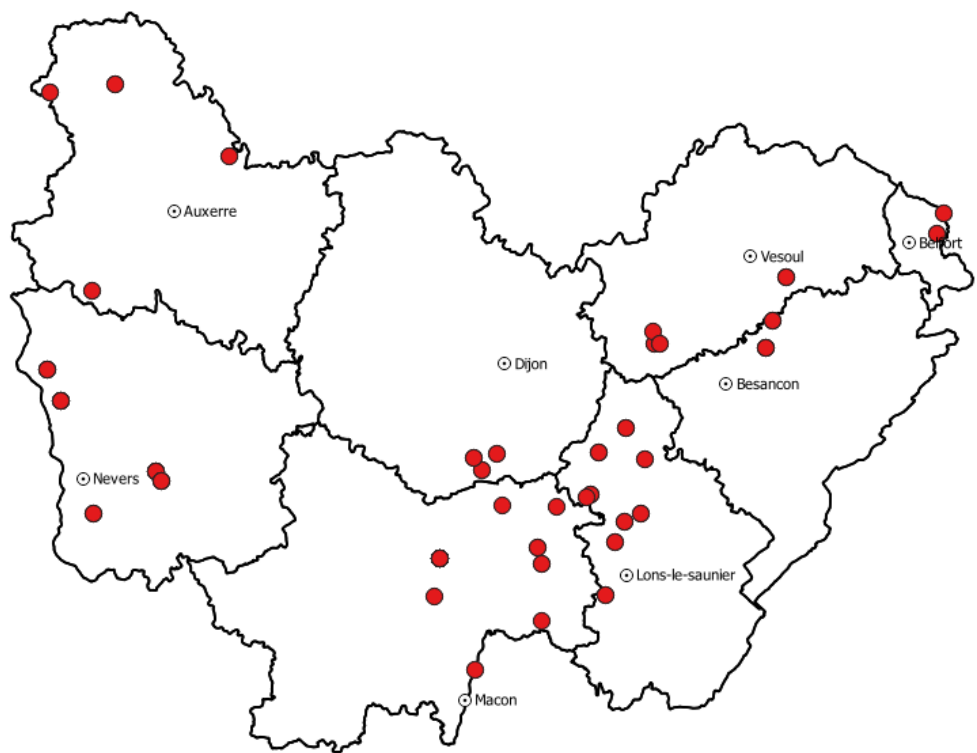
Aucun symptôme observé dans le réseau.



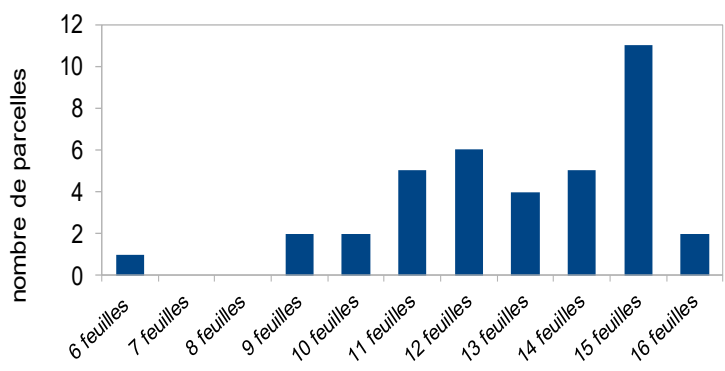


Le réseau d'observation est constitué de 38 parcelles.

Localisation des parcelles observées du 20 et 21 juin 2022.



Stade du maïs le 21 juin 2022



Les premiers semis atteignent 15 à 16 feuilles.



Ravageurs

Pucerons



Présence toujours faible. Pas de risque à ce jour.

Quelques individus ailés sont souvent observées (1 à 10 pucerons/plante - Sitobion avenae et/ou plus rarement Métopolophium), toujours bien en dessous des seuils de nuisibilité.

Les auxiliaires présents maîtrisent ces faibles populations.

Rappel de la nuisibilité des pucerons sur le maïs (variable selon les espèces)

RAVAGEURS	PERIODE DE SENSIBILITE	SEUIL INDICATIF DE NUISIBILITE
Pucerons Métopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	3 à 10 feuilles. Début juillet/début août	500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons Rhopalosiphum	Début Juillet / début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies

Identifier les différents pucerons présents sus maïs

METOPOLOPHIUM DIRRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Les auxiliaires prédateurs des pucerons sont nombreux



Larve de coccinelle—photo CA71



Téléphore—photo CA71



Chysope—photo CA58



œuf de chysope



Hemerobe - photo CA58



Cantharide—photo CA58



Pyrale : le vol stable actuellement et peu important

Sur les 34 pièges mis en place et relevés cette semaine, 22 ont piégés des pyrales.

Par rapport à la semaine précédente, le nombre de sites avec des piégeages progresse peu avec toujours de faibles captures.

Seuls les sites de MONTACHER-VILLEGARDIN (Yonne), ROSEY (Saône-et-Loire) et MONTPOINT (Saône-et-Loire) ont des captures importantes. (Voir tableau).

Plusieurs sites piège pour la première fois, probablement signe du démarrage du vol des monovoltines.

Le nombre de captures indique la présence d'un vol mais pas son intensité.

Les pontes sont limitées. Quelques larves sont visibles au stade « baladeur ».



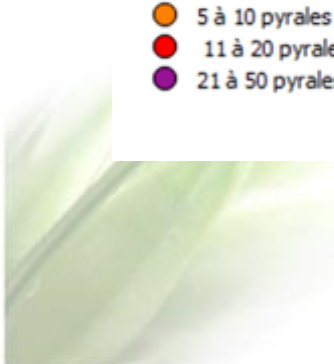
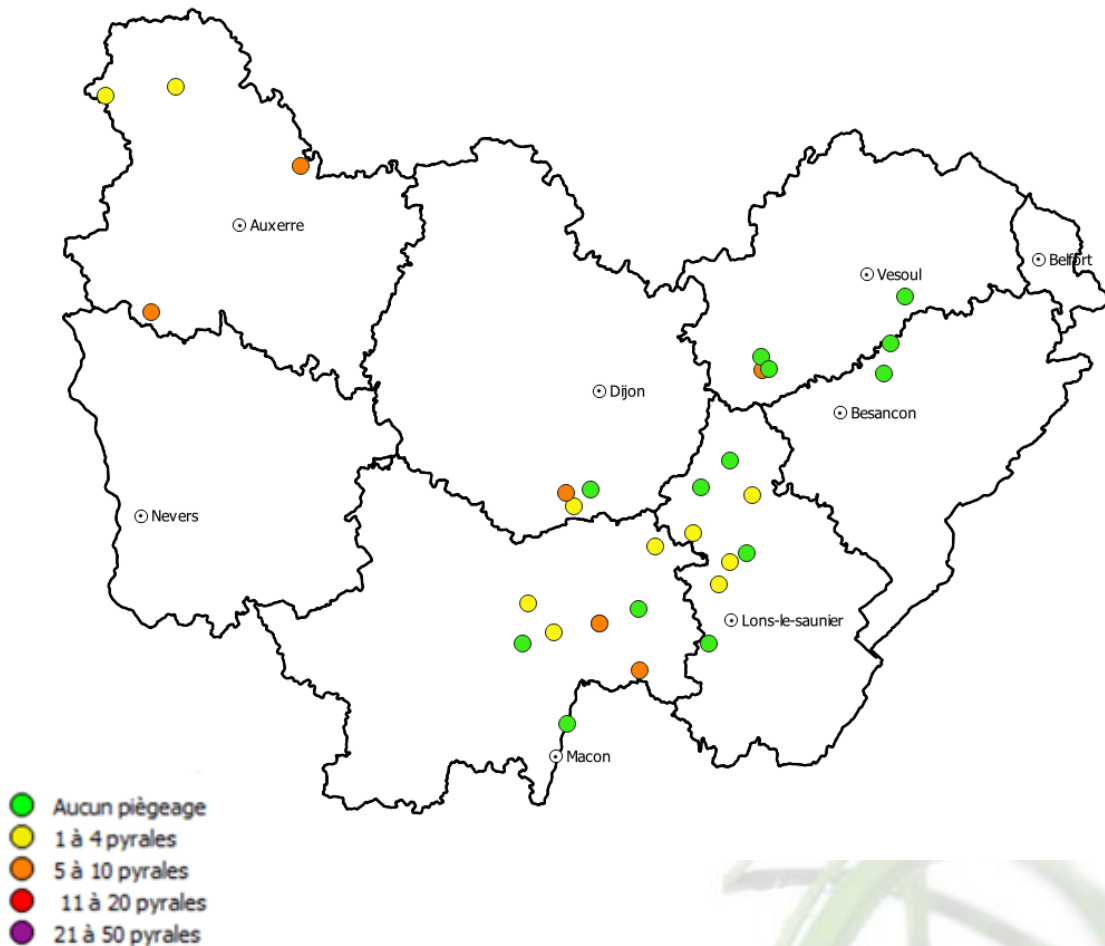
Ponte de pyrale - photo CA39



Larves de pyrale - stade baladeur - photo CA39



Carte des captures de pyrales relevées le 13 et 14 juin 2022



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 33 du 21 06 2022

Commune	Département	Nombre de pyrales adultes piégées				
		23 mai	30 mai	8 juin	14 juin	21 juin
ARGILLY	Côte d'or	0	0	0	0	3
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	1	4	1	8	5
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	-	2	1	4	2
POULLIGNEY-LUSAN	Doubs	-	-	-	0	0
OLLANS	Doubs	-	-	0	0	0
ORCHAMPS	Jura	0	0			
GEVRY	Jura	0	0		0	2
ROCHFORT-SUR-NENON	Jura	0	0	1	0	0
SANTANS	Jura	0	0	0	2	1
ASNANS-BEAUVOISIN	Jura	0	4	2	1	5
BRAINANS	Jura	0	0	0	0	0
LOMBARD	Jura	0	0	0	1	1
SELLIERES	Jura	0	1	0	2	0
VINCELLES	Jura	1	9	15	0	4
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	0	0			3
BILLY-CHEVANNES	Nièvre					1
ANLEZY	Nièvre					0
SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	Nièvre	0	0			
VARENNES-LES-NARCY	Nièvre	0	0			2
CUGNEY	Haute-Saône	2	2	3	6	4
CUGNEY	Haute-Saône	0	0	1	0	1
VELESMES-ECHEVANNE	Haute-Saône	0	0	0	0	0
VALEROIS-LE-BOIS	Haute-Saône	-	0	0	0	1
BAUDRIERES	Saône-et-Loire	0	-	3	5	
DEVROUZE	Saône-et-Loire					0
SENOZAN	Saône-et-Loire	0	0	0	0	0
LAIVES	Saône-et-Loire	1	8	4	3	
MONTPONT-EN-BRESSE	Saône-et-Loire	2	8	4	9	8
PIERRE DE BRESSE	Saône-et-Loire	-	0	0	3	0
ROSEY	Saône-et-Loire	-	-	10	3	18
SIMARD	Saône-et-Loire	-	-	-	0	1
SANTILLY	Saône-et-Loire	-	1	-	0	0
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	Saône-et-Loire	0	2	-		0
PERCEY	Yonne	2	4	0	8	6
MONTACHER-VILLEGARDIN	Yonne	11	1	17	2	20
SENS	Yonne	-	0	-	1	0
TREIGNY	Yonne	-	-	-	5	12
Moyenne de piégeage par site		0,8	1.6	2.7	2.2	3.0

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C). L'année 2022 est une des plus chaudes enregistrée du niveau des records de 2003 et 2007.



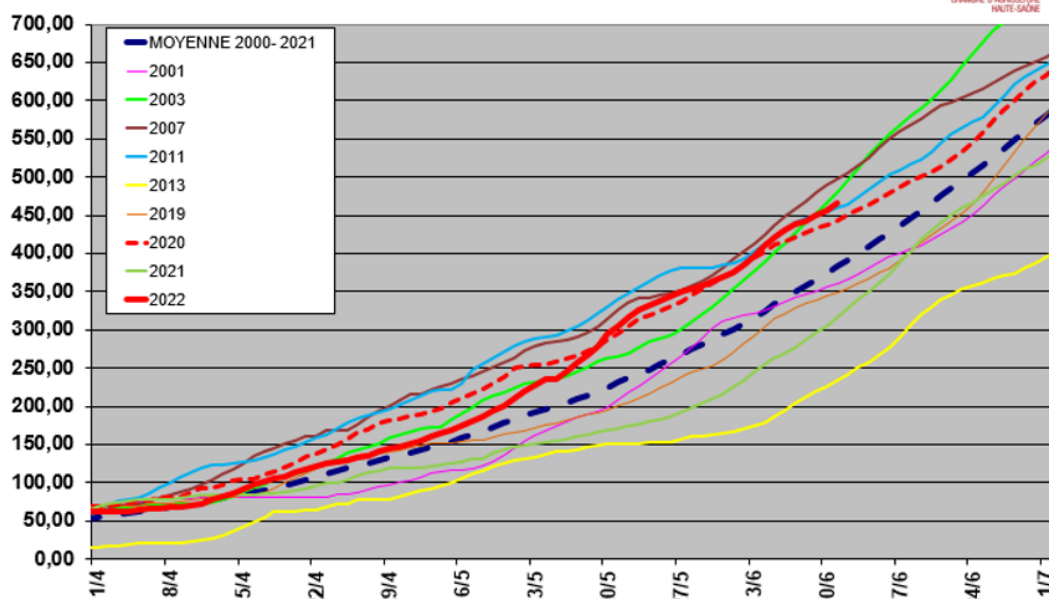
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 33 du 21 06 2022

Somme des températures base 10 (données Météo France)
Station TAVAUZ - Modèle PYRABAC



Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (1 génération par an). Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine (2 générations par an) remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône.

Le vol des papillons de la race plurivoltine se poursuit et celui des monovoltine démarre.

Les premières larves de plurivoltine sont observées depuis fin mai.

Les lâchers de trichogrammes sont terminés partout dans la région (derniers lâchers la semaine dernière).

Quels peuvent être les niveaux de risque pyrale cette année ?

L'année chaude et précoce est plutôt favorable à la pyrale, cependant les niveaux de pontes restent plutôt modestes par rapport à l'année 2020.

Le vol de la seconde génération des individus plurivoltins pourrait débuter dès le 20 juillet (15 jours à 3 semaines plus tôt qu'une année normale) si l'année reste chaude. En cas de récolte tardive, la pyrale de seconde génération (en avance cette année) pourrait être nuisible notamment sur les épis.



Lutte contre la pyrale

Sur les parcelles non protégées avec des trichogrammes, les autres moyens de lutte visent à contrôler les larves au stade baladeur. Lorsque les larves ont pénétré dans la plante, il n'existe plus de moyens de lutte efficace.



Avec les 2 types de races, le positionnement idéal des interventions est de plus en plus difficile à estimer. C'est une affaire de compromis pour intervenir au moment où sont présent le maximum de larve au stade baladeur.

On commence à observer des larves au stade baladeur. Le risque progresse.

Avec les fortes températures observées, il n'y a pas de grandes différences de précocité entre les différents secteurs de production du maïs grain de la région.

Attention les applications de pyréthrinoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons. Privilégier des familles chimiques moins à risque.

Autres ravageurs

La présence de cicadelles est encore signalée sur 4 parcelles du réseau, sans nuisibilité.



Piqûres de cicadelles

Photo - CA89 - Elodie JOUDELAT





Adventices

La présence de *Datura* est de plus en plus signalée dans notre région .

Cette dicotylédone contient des alcaloïdes très toxiques pour l'homme comme pour l'animal. La vigilance est primordiale, y compris dans les zones encore peu touchées, pour éviter sa propagation :

- Surveiller les bords des parcelles, les fossés, les passages d'enrouleurs.
- Ne surtout pas laisser monter à graine les daturas pendant l'interculture.
- Arracher les daturas manuellement en prenant soin de sortir les plantes de la parcelle et en portant des gants.
- Broyer les passages d'enrouleurs avant la montée en grain du datura.
- Commencer les récoltes sur les parcelles les moins infestées si possible, pour ne pas répandre d'éventuelles graines dans le reste des parcelles de l'exploitation.

Plus d'infos : <https://www.arvalis-infos.fr/eviter-a-tout-prix-le-datura-dans-les-ma-s-@/view-32522-arvarticle.html>



Datura Photo - CA71





Cette semaine, le réseau est composé de 3 parcelles situées dans le Jura.

Les fortes chaleurs couplées aux orages ont été favorables au développement des sojas. Ils sont maintenant en floraison et les premières gousses sont visibles dans les parcelles les plus avancées.



Soja en fleur, E. Joudelat (CA89)

Rhizoctone

Ce champignon provoque des dessèchements par foyers. Les plantes atteintes présentent des nécroses brun rouge au collet.

Il se conserve dans le sol sous forme de mycélium dans des débris végétaux ou sous forme de sclérotites. L'infection se produit en conditions fraîches et pluvieuses mais les symptômes se manifestent après une période de sécheresse et de températures élevées (25°C-29°C).

Il n'existe pas de moyen de lutte chimique.

La lutte se fonde sur de bonnes pratiques culturales visant à limiter les risques d'asphyxie des racines en améliorant le drainage, la structure du sol et en évitant de semer en conditions fraîches et humides.

Dans les parcelles où le rhizoctone est présent, éviter les précédents en maïs et betterave, cultures sensibles aux mêmes groupes de virulence du champignon.





Pieds secs au milieu de pieds sain, pieds touchés (jaunes, moins développés, peu de nodosités) et nécroses rougeâtres sur le collet, P. Chopard (CA39)

Observé à LA LOYE (39) sous forme de traces.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 33 du 21 06 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

